

Assemblée générale de l'AEET

24 novembre 2006

Secrétariat Alain Crindal

Présents

Muriel Esch (Présidente de l'ASSETEC), Boris Chianale (membre du bureau de l'ASSETEC), Christian Houdré (Président de l'AEAT), Joël Lebeaume (Président de l'AEAT), Ignace Rak, Jean-Luc Laurent ; Alain Crindal, Régis Ouvrier-Bonnaz

12 pouvoirs ont été transmis à l'association.

Introduction du Président

Joël Lebeaume, Président de l'association, rappelle le positionnement original de l'AEET. Nous ne sommes pas une association d'enseignants de technologie et donc nous n'avons jamais de revendications particulières sur la mise en œuvre de la technologie. Dans son intitulé même, l'AEET inscrit des principes constitutifs qui sont à la base de sa légitimité et qui précisent les points sur lesquels nous pouvons intervenir. Les approches étrangères ou les analyses des curriculums étrangers que l'on perçoit par relation ou par contact nous offrent une distanciation en nous informant sur les tendances internationales qui apparaissent. À ce sujet, dans la revue *l'enseignement technique* de l'AFDET figure un document qui est le compte-rendu de la réunion thématique organisée l'an passé au cours de laquelle Marc De Vries et Wolfgang Hörner étaient intervenus. Cette distanciation nous donne des outils d'analyse qui nous permettent de comparer la situation française avec celles d'autres nations. Nous essayons régulièrement d'avoir des interventions de responsables étrangers comme celles de M. Uesato (Japon) l'an dernier ou de M. Goudiaby notre collègue sénégalais. Parmi les membres il y a aussi des membres des corps d'inspection qui nous permettent d'échanger et de débattre. Nous avons un rattachement fort à l'AFDET qui nous apparaît important dans la mesure où nous sommes « accrochés » sur l'enseignement technique qui définit le CAPET et la figure de la discipline.

Jean-Louis Martinand en tant que Président fondateur rappelait ceci l'an dernier : *Jamais l'AEET n'a eu comme fonction de faire des schémas de programme, elle permet le développement d'une réflexion, elle élabore des idées, elle développe des analyses critiques qui peuvent éclairer ce qui se passe sur le plan européen.*

À partir de ces réflexions, l'AEET peut souligner des cohérences et des incohérences, mettre à jour des problèmes, mais elle n'a pas à appliquer une norme. Nous ne recherchons jamais à discuter des normes ou à avoir des positions dogmatiques sur une figure de la technologie. Ce que nous examinons c'est le possible. En nous interrogeant aujourd'hui sur les implications de la mise en place de la découverte professionnelle, nous nous ouvrons vers des horizons nouveaux. Par exemple, un point important vient d'être signalé dans la mise en place d'équipes hétérogènes pour conduire cette découverte, donc il s'agit du possible.

En tant que membres de l'AEET nous nous gardons bien d'avoir un discours normatif, c'est la légitimité que nous souhaitons et pouvons avoir en tant qu'association. Cette légitimité doit amener l'association à avoir aujourd'hui des orientations politiques et stratégiques sur ses

actions, sur ses relations et sur sa communication. Dans cette période trouble, on peut discuter des actions possibles.

Nos actions sont des soirées ou des matinées dont les thématiques seront planifiées pour cette année au cours de cette assemblée.

Bilan financier

Le trésorier présente les comptes de l'AEET et souligne que l'association possède les fonds suffisants pour financer à hauteur de trois colloques les projets à venir (cf. compte financier joint en annexe). Les engagements financiers correspondent comme à l'accoutumée, à des frais courants (déplacements, gestion du site Internet essentiellement). Le quitus est attribué au trésorier après vérification des comptes par Ignace Rak.

Fonctionnement de l'année 2006

Le secrétaire rappelle que l'effectif des adhérents demeure toujours faible, beaucoup prennent leur adhésion sur des temps calés face à l'année scolaire et non civile. Nous espérons que le contact avec l'association des formateurs d'IUFM puisse faire prendre conscience du besoin de réflexion sur l'éducation technologique et de l'action associative permettant à cette réflexion de vivre.

Puisque toutes les associations liées à l'enseignement de la technologie sont adhérentes à l'AEET nous aimerions qu'un représentant de chaque association des enseignants soit présent pour participer à nos débats et nous fasse partager les points de vue.

Nos moments de réunion ont eu comme objet :

- Les aperçus internationaux, introduction par Joël Lebeaume, le 13 Janvier 2006.
- La prise en compte de la question de l'évolution de la technologie dans les IUFM, introduction conjointe par Isabelle Corréard et Guy Manneux, le 24 mars 2006.
- Le recrutement des professeurs de technologie aujourd'hui, introduction par Norbert Perrot, IGEN, le 20 mai 2006.
- Le dispositif de l'éducation technologique dans le système éducatif sénégalais présentation de Chérif Goudiaby, professeur à l'ENSETP de Dakar, le 29 septembre 2006.
- La connaissance du travail par l'intermédiaire des dispositifs de découverte professionnelle, introduction par Régis Ouvrier-Bonnaz et Alain Crindal, le 24 novembre 2006.

L'AEET a participé aux assemblées générales des associations de spécialistes (AEAT, ASSETEC, ANFTec).

Le site Internet de l'AEET

Ouvert en mars 2005, notre site est fréquenté régulièrement et de nombreux étudiants qui téléchargent les textes qui sont mis à disposition. Un document est fourni aux présents pour visualiser les flux d'information sur le site.

Une amélioration possible serait de faire figurer le début des textes à télécharger afin de ne pas télécharger en aveugle.

Les perspectives pour 2007

Le 19 janvier, introduction Jean-Louis Martinand

La fois prochaine afin d'essayer d'y voir clair nous devrions discuter de **la situation contemporaine de la technologie**. Il ne s'agit pas d'en faire un travail inter-associatif, nous souhaiterions débattre librement dans le contexte de l'AEET et les membres de l'AEET ainsi que les membres des associations inscrites à l'AEET devraient y participer. Dans cette discussion, on peut mettre en arrière plan le texte de la commission de Bruxelles sur les compétences en matière de sciences et techniques où il est précisé qu'en technologie il s'agit d'appliquer les connaissances scientifiques. C'est une position épistémologique très forte qui donne des figures de l'éducation technologique très singulière.

Nous avons tous du mal à discerner par exemple ce qu'est le professeur de technologie aujourd'hui puisqu'il est sollicité de toute part et qu'il n'a plus de cœur de métier.

Le 23 mars 2007

Cette autre réunion devrait porter sur **l'examen des standards de l'éducation technologique** en particulier nous pensons aux standards américains. L'arrivée du socle commun en France pose la question des standards or de nombreux « modèles » sont disponibles. Cette discussion devrait se faire également en relation avec les travaux des Japonais et des Coréens en Asie (cf. le travail de Uesato précédemment présenté à l'AEET). Ils souhaitent mettre en place des outils d'évaluation internationaux sur l'alphabétisation technologique parce qu'ils s'aperçoivent qu'il y en a pour la science mais pas pour la technologie. En Allemagne, autour de l'EGTB, un groupe réfléchit également sur les tests d'évaluation.

Un étudiant de l'ENS Cachan qui a fait son Master 2 sur ce sujet l'an dernier pourrait nous présenter son travail en introduction.

Le 8 juin 2007

Nous aurions également besoin de travailler à la préparation du colloque que nous voudrions programmer en octobre ou novembre 2007. Nous pourrions auparavant entre membres de bureau des associations à l'initiative du colloque effectuer un travail préparatoire à cette réunion. L'objet du colloque serait autour du métier de l'enseignant de technologie, son identité professionnelle, sa spécialité. **À quelle(s) spécialité(s) forme t-on aujourd'hui et formera t-on demain un enseignant de technologie ?**

Il nous faudrait ajouter une matinée (entre mars et juin ou dès le début septembre) sur l'ouverture de la filière d'économie-gestion avec la profonde rénovation des formations de BTS en cours. Nous nous adresserons au doyen des corps d'inspection pour demander une intervention sur ce point. Il serait nécessaire que Claude Valtat soit présente pour qu'elle introduise le sujet.

Dans ces matinées, il devrait être possible de présenter rapidement les réformes qui ont lieu dans les pays du Magreb et la considération qu'ils donnent par exemple au domaine de l'informatique dans l'éducation technologique. Il serait également important de reposer la question de la relation de l'AEET avec les corps d'inspection.